RECONNUS OU NON RECONNUS: UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DES PENSIONNATS AU CANADA

Introduction

Quand la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens (CRRPI) a initialement été approuvée en 2006, 130 écoles ont été reconnues par « toutes les parties à la CRRPI » (ce nombre est passé à 139 écoles lors des appels subséquents). Ces « pensionnats reconnus », comme on les appelle plus communément, étaient les écoles sur lesquelles toutes les parties à la CRRPI (l'Église anglicane du Canada, l'Église unie du Canada, les ordres catholiques du Canada, le gouvernement fédéral et les survivants) pouvaient s'entendre comme ayant été financées par le gouvernement fédéral et exploitées sur une période donnée. Selon la CRRPI, le Mohawk Institute de Brantford, en Ontario, était reconnu comme étant le plus ancien pensionnat qui ait été exploité au Canada, puisque son ouverture remonte à 1828.

Les pensionnats reconnus par la CRRPI ne sont qu'une fraction du nombre total de ces institutions qui ont été en activité au Canada à des fins de colonisation, de conversion religieuse et d'assimilation des enfants autochtones. Il est probable que nous ne connaissions jamais l'étendue réelle de ce système, mais nous savons qu'une grande part de vérité reste encore à raconter. L'histoire des pensionnats comporte de nombreux points obscurs. Ainsi, un récit beaucoup plus large, nuancé et complexe s'impose au sujet des pensionnats. Selon certains des plus éminents chercheurs au pays qui étudient les pensionnats, la portée et l'étendue des pensionnats sont beaucoup plus importantes que ce que la CRRPI avait initialement reconnu.

Les survivants, les communautés autochtones et les chercheurs savent depuis des décennies qu'il y a eu plusieurs versions des pensionnats au cours des siècles. Dans tous les cas, les enfants autochtones y ont vécu des expériences comparables à celles des pensionnats reconnus par la CRRPI. Les pensionnats ont été officiellement reconnus par l'entremise du processus de la CRRPI. En revanche, ce processus a empêché des milliers de survivants et leurs familles d'obtenir une compensation et de faire reconnaître leurs expériences comme valides et légitimes.

Un grand nombre des écoles désormais nommées « pensionnats non reconnus par la CRRPI » ont été exclues du processus de reconnaissance officielle des pensionnats approuvés par le gouvernement fédéral selon des critères juridiques, coloniaux ou techniques. Le premier critère : le gouvernement fédéral (représentant la Couronne) devait avoir été directement responsable du financement de l'école en question. Le deuxième critère : l'école devait avoir été en fonction à une époque qui permettait à des pensionnaires survivants, encore en vie au moment de la négociation avec la CRRPI, de réclamer une compensation en vertu du processus de Paiement d'expérience commune et du processus d'évaluation indépendant.

En revanche, après avoir tenu compte des expériences des survivants et de la définition stricte d'un pensionnat au Canada, 61 institutions non reconnues par la CRRPI ont finalement été reconnues dans le programme d'apprentissage Voies vers la réconciliation. L'emplacement de chacune de ces écoles est indiqué sur une carte interactive. La carte comprend une légende composée de sept catégories qui expliquent comment ces écoles étaient financées et exploitées.

RECONNUS OU NON RECONNUS: UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DES PENSIONNATS AU CANADA

Survol – Question centrale

À quel endroit étaient situés les pensionnats du Canada et à quoi correspond la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens? Pourquoi certains pensionnats ont-ils été reconnus pour recevoir des compensations et du soutien, et d'autres non? Comment pouvons-nous poursuivre notre processus personnel d'apprentissage et sensibiliser les autres?

Durée

De 60 à 90 minutes

Niveau

De 2e secondaire à 5e secondaire

Objectifs d'apprentissage

- Les élèves apprendront ce qu'étaient les pensionnats au Canada
- Les élèves apprendront ce qu'est la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens
- Les élèves réfléchiront à des moyens de soutenir les survivants ou les survivants intergénérationnels des pensionnats

Matériel requis

- Appareil électronique avec accès à Internet
- Papier
- Crayons ou stylos

Mise en œuvre de la leçon

Réflexion

Commencez la leçon en parlant aux élèves de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens (CRRPI). Demandez aux élèves de travailler en petits groupes pour effectuer des recherches sur la CRRPI et répondre aux questions suivantes:

- Comment la CRRPI a-t-elle vu le jour?
- Qui étaient les parties (autrement dit, qui était impliqué et inclus) dans la CRRPI?
- La CRRPI a-t-elle reconnu les expériences de tous les élèves ayant fréquenté des pensionnats? Comment savez-vous si elle les a reconnus ou non?
- Combien de pensionnats autochtones étaient reconnus au moment où la CRRPI a été conclue en 2007?

Invitez les élèves à explorer les ressources suivantes pour leurs recherches:

- L'Encyclopédie canadienne : Convention de règlement relative aux pensionnats indiens
- An Overview of the Indian Residential School System (*en anglais seulement*)
- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada : CRRPI
- Research Guide: Truth and Reconciliation Commission (*en anglais seulement*)

Regroupez les élèves pour une discussion de classe afin de récapituler leurs apprentissages. Demandez aux élèves de soumettre leurs questions éventuelles et inscrivez-les au tableau. Expliquez aux élèves qu'ils en apprendront plus sur les pensionnats, car il existe encore de nombreuses institutions qui ne sont toujours pas reconnues comme des pensionnats et qui ne font pas partie de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens (CRRPI).

Action

Pour la prochaine partie de cette leçon, expliquez aux élèves que depuis le début de la CRRPI, les survivants ont fait appel des décisions touchant les écoles exclues de la CRRPI. Seules neuf écoles ont obtenu gain de cause dans leur demande de reconnaissance en vertu de la CRRPI. De nombreux groupes de survivants ont continué leurs appels même suivant l'expiration des délais fixés par la CRRPI et la conclusion de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. L'appel à l'action 29 de la CVR stipule: (traduction libre du texte original anglais) « Nous demandons aux parties et, en particulier, au gouvernement fédéral, de travailler en collaboration avec les plaignants non inclus dans la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens afin que les questions juridiques litigieuses soient rapidement tranchées sur la base d'un ensemble de faits convenus. »

RECONNUS OU NON RECONNUS: UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DES PENSIONNATS AU CANADA

Lien avec le cadre d'apprentissage de la géographie du Canada

Concepts de la pensée géographique

- Modèles et tendances
- Importance spatiale
- Interrelations
- Perspective géographique

Processus de recherche

- Interpréter et analyser
- Évaluer et tirer des conclusions
- Communiquer
- Réfléchir et répondre

Compétences géospatiales

- Représentations spatiales

Montrez aux élèves le site Web Call to Action # 29: Actions and Commitments: Settlements for Parties Excluded from the IRSSA (*en anglais seulement*) et laissez-leur le temps de l'explorer pour en tirer leurs propres conclusions. Regroupez les élèves pour une discussion de classe fondée sur les questions suivantes:

1. Que remarquez-vous au sujet des dates d'appel qui figurent dans la liste?
2. Qu'ont en commun les catégories d'écoles exclues de la liste et quels sont les thèmes récurrents?
3. À votre avis, pourquoi le gouvernement a-t-il reconnu certaines écoles, mais pas d'autres?
4. Le gouvernement a-t-il déjà accepté que les externats autochtones soient reconnus en vertu de la CRRPI? Si oui, pourquoi? Sinon, quel moyen les élèves des externats autochtones ont-ils utilisé pour obtenir une reconnaissance et une compensation?

Demandez aux élèves de consulter le site Web Voies vers la réconciliation et de choisir un pensionnat non reconnu par la CRRPI. Demandez aux élèves de travailler en petits groupes pour explorer le site Web Applications and Canada's decision under Article 12 (*en anglais seulement*) et mener des recherches afin de découvrir pourquoi le gouvernement du Canada n'a pas reconnu l'école de leur choix en vertu de la CRRPI. Ensuite, demandez aux élèves de rédiger, en s'appuyant sur leurs recherches, une brève proposition expliquant pourquoi ces écoles devraient être reconnues en vertu de la CRRPI. Demandez aux élèves de présenter leurs résultats et de solliciter la rétroaction du reste de la classe.

Conclusion et consolidation

Invitez les élèves à réfléchir ensemble sur les moyens de jouer un rôle pour soutenir les survivants ou les survivants intergénérationnels des pensionnats dans un contexte de réconciliation. Inscrivez au tableau les réponses des élèves sous forme de liste.

Une fois que les élèves ont présenté leurs idées, invitez-les à les mettre en œuvre. Exemples: créer une plateforme de communication, écrire au conseil scolaire pour demander la création d'un cours sur les pensionnats et le colonialisme au Canada, présenter des séances d'information aux services communautaires hors de l'école.

Expliquez aux élèves, qu'aujourd'hui encore, de nombreuses familles autochtones conservent un lien direct ou indirect avec l'héritage des pensionnats. Notre vision des uns et des autres, nos agissements et notre soutien envers les autres, au sein de nos systèmes éducatifs, peuvent contribuer à créer un avenir plus compréhensif et plus positif au Canada. Miser sur le respect et la compréhension mutuels peut apporter des changements dans nos systèmes, à l'échelle du pays, y compris dans notre système juridique et sa vision de la légitimité de certains pensionnats par rapport à d'autres.

RECONNUS OU NON RECONNUS: UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DES PENSIONNATS AU CANADA

Activités complémentaires

- Les élèves peuvent étudier les procédures d'appel au début de la CRRPI pour trouver les noms et les récits des neuf écoles reconnues à la suite des appels des survivants.
- Les élèves peuvent effectuer des recherches sur la Commission de vérité et réconciliation du Canada.
- Les élèves peuvent étudier le Programme de soutien en santé: résolution des questions des pensionnats indiens.

Modifications

- Pour les classes d'élèves plus jeunes, animez une conversation sur l'égalité. Discutez de la signification de ce terme. Demandez aux élèves ce qu'ils pensent de « l'égalité » par rapport à l'expérience vécue d'une personne. Demandez-leur s'il est possible de valoriser, de reconnaître et de respecter l'égalité. La compréhension de la notion de justice ou d'injustice est un sentiment universel, notamment pour les jeunes enfants.
- Les élèves peuvent mener leurs recherches en groupe plutôt que seuls.
- Les élèves peuvent écrire leurs réponses au lieu d'organiser des discussions de groupe.

Possibilités d'évaluation

- Les enseignants peuvent évaluer la participation des élèves aux discussions de groupe.
- Les enseignants peuvent évaluer les activités des élèves en petits groupes.
- Les enseignants peuvent évaluer les recherches des élèves sur les pensionnats.

Sources et ressources supplémentaires

- Applications and Canada's decision under Article 12 (*en anglais seulement*)
- An Overview of the Indian Residential School System (*en anglais seulement*)
- Call to Action # 29: Actions and Commitments: Settlements for Parties Excluded from the IRSSA (*en anglais seulement*)
- L'Encyclopédie canadienne : Convention de règlement relative aux pensionnats indiens
- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada : CRRPI
- Research Guide: Truth and Reconciliation Commission (*en anglais seulement*)